

Avenant N°2

9. LES PARCOURS

9.2 Le parcours, sous réserves de changements apportés par le comité de course et annoncés à la VHF au plus tard 15 minutes avant le départ, est ainsi défini :

Petits bateaux – Rating net < 19,25

16,3 milles

Marque	A laisser à	Marque à contourner	Réduction possible, auto-pointage requis
Départ Ouest Minimes			
Bouée 1 : Roche du Sud	Bâbord	X	
Bouée 2 : Ouest Minimes	Tribord	X	
Bouée 3 : Chauveau	Bâbord	X	
Bouée 4 : Ouest Minimes	Bâbord	X	X
Bouée 5 : Est Lavardin	Bâbord	X	
Arrivée : Ouest Minimes	Bâbord		

Grands bateaux – Rating net >= 19,25

23,6 milles

Marque	A laisser à	Marque à contourner	Réduction possible, auto-pointage requis
Départ Ouest Minimes			
Bouée 1 : Roche du Sud	Bâbord	X	
Bouée 2 : Ouest Minimes	Tribord	X	
Bouée 3 : Nord Longe	Bâbord	X	
Bouée 4 : Ouest Minimes	Bâbord	X	X
Bouée 5 : Est Lavardin	Bâbord	X	
Arrivée : Ouest Minimes	Bâbord		

12. LE DEPART

Le SPI ne pourra être établi qu'une minute après avoir passé la ligne de départ

remplacé par

Le SPI ne pourra être établi qu'après le passage de la ligne de départ.